

# Compte Rendu du Conseil Municipal du 6 mai 2021

**Présents** : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT - F. LEON – F. GUEHL - J. DROUOT - P. PETIBON - C. LATOUCHE - S. DESCOURT - J. LE GLAS - M. LE CORRE - B. HUONNIC - R. BONABAL – J-F BOUGET - E CRESSEVEUR - A. LE GALL – C. LE RUMEUR - R. MORINIÈRE - V. PERROT - M-A. –RIOUAL - A. SOURIMANT - I. ADAM - D COLIN - V. GUIMBERTEAU

**Absent avec procuration** : A. FOURNIS donne procuration à P. PETIBON

**Absents** : F. KEREMPICHON - L. L'HAVEANT

Secrétariat de séance : A. SOURIMANT

Le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

## Ressources humaines : ouverture des postes saisonniers

Y. LE BRIGANT présente les points

1- Afin de préparer la saison estivale 2021, le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ouvrir les postes de saisonniers dans les différents services communaux. *Voir tableau ci-après* :

La commission aura lieu le 20 mai.

POSTE	DHS	PERIODE	Base	Salaire 2021	Base mensuel smic 2021 - Temps plein	Conversion indice mensuel brut - Temps plein
Agent polyvalent	Temps complet	01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
	Temps complet	01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Agent polyvalent Pennis B	Temps complet	01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
	Temps complet	01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Ménage Maine Remplacement Véronique	M-temps	01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €

TI AN OLL

POSTE	DHS	PERIODE	Base	Salaire 2021	Base mensuel smic 2021 - Temps plein	Conversion indice mensuel brut - Temps plein
Accueil Exposition Circuit des chapelle	Temps non-complet	mi-juillet à mi-août	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
	Temps non-complet	mi-juillet à mi-août	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €

**CAMPING**

POSTE	DHS	PERIODE	Base	Salaire 2021	Base mensuel smic 2021 - Temps plein	Conversion indice mensuel brut - Temps plein
Accueil	Temps complet	Du 01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
				IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Accueil Renfort	Temps complet	Du 01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
				IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Barman	Temps complet	Du 01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
				IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Friterie	Temps complet	Du 01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
				IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Entretien des sanitaires	Temps complet	Du 01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
			100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
	Temps complet	Du 01 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
			100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Renfort - Entretien des sanitaires	20h / semaine	1 juillet au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Animation BAFA + plages	Temps complet	1 juillet au 31 août 2021	110% DU SMIC	IB : 398 - IM : 382	1 710,04 €	1 690,33 €
Animateur BNSSA surveillant piscine	Temps complet	1 juillet au 31 août 2021	120% DU SMIC	IB : 450 - IM : 395	1 865,50 €	1 850,97 €
Gardien	Temps complet	1 juillet au 31 août 2020	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
Remplaçante	Temps complet	01 juin au 30 septembre 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
				IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €

**Enfance - Jeunesse**

POSTE	DHS	PERIODE	Base	Salaire 2021	Base mensuel smic 2021 - Temps plein	Conversion indice mensuel brut - Temps plein
<b>Juillet</b>						
8 Animateurs BAFA	Temps complet	01 juillet au 31 juillet 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
1 Animateur BAFA SB	Temps complet	01 juillet au 31 juillet 2021	105% DU SMIC	IB : 379 - IM : 349	1 632,31 €	1 635,42 €
1 Directeur BAFO	Temps complet	01 juillet au 31 juillet 2021	120% DU SMIC	IB : 456 - IM : 399	1 865,50 €	1 869,72 €
<b>Août</b>						
2 Animateurs BAFA	Temps complet	01 août au 31 août 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €

**Centre nautique**

POSTE	DHS	PERIODE	Base	Salaire 2021	Base mensuel smic 2021 - Temps plein	Conversion indice mensuel brut - Temps plein
5 Moniteurs fédéral	Temps complet	01 juillet au 31 juillet 2021	10,43 brut / heure	IB : 364 - IM : 338	1 581,92 €	1 583,87 €
1 secrétaire	Temps complet	01 juillet au 31 juillet 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
1 secrétaire - Locquêmeau	20h/semaine	01 juillet au 31 juillet 2021	100% DU SMIC	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €
1 Moniteurs fédéral - Locquêmeau	Temps complet	01 juillet au 31 juillet 2021	10,43 brut / heure	IB : 364 - IM : 338	1 581,92 €	1 583,87 €
Dont 1 poste de reserve - Moniteur fédéral ASVP à mettre en plus	Temps complet	15 juin - 15 septembre 2021				

**Elections**

POSTE	DHS	PERIODE	Base	Salaire 2021	Base mensuel smic 2021 - Temps plein	Conversion indice mensuel brut - Temps plein
10 postes pour la mise sous pls	Horaire	Du 17 mai au 25 Juin 2021	Smic horaire	IB : 356 - IM : 332	1 554,58 €	1 555,76 €

2- Le Maire souhaite également que le Conseil Municipal valide le renouvellement automatique des temps partiels de droit qui sont accordés aux agents.

## **Finances :**

### 1. Renouvellement ligne de trésorerie

Y. L BRIGANT explique que la ligne de Trésorerie à hauteur de 800 000 € est à renouveler. Elle sert à couvrir les besoins en trésorerie de la collectivité pour payer les factures et les investissements.

La proposition est celle-ci :

Déblocage de 800 000€ à un taux de 0.261% (taux EURIBOR). Banque Crédit Agricole.

Accord du conseil municipal.

### 2. Emprunt 450 000€

Lors du dernier Conseil Municipal, il a été voté dans le budget le principe du recours à un emprunt de 450 000€.

Le Maire demande l'autorisation pour solliciter les fonds et contracter l'emprunt.

Voir le tableau ci-après :

Financement divers investissements - 2021

Taux fixe

Propositions

**Échéances annuelles**

Crédit Agricole	10 ans	Coût de l'emprunt	15 ans	Coût de l'emprunt	Commission
Échéances capital constant	0,32%	7 920,00 €	0,57%	20 520,00 €	675,00 €
Echéances constantes	0,34%	8 457,85 €	0,59%	21 531,51 €	675,00 €

Crédit mutuel de Bretagne	10 ans	Coût de l'emprunt	15 ans	Coût de l'emprunt	Commission
Echéances constantes	0,3504%	8 207,90 €	0,5942%	21 161,70 €	500,00 €

**Échéances trimestrielles**

Caisse d'épargne	10 ans	Coût de l'emprunt	Commission
Échéances capital constant	0,40%	9 225,00 €	450,00 €
Echéances constantes	0,40%	9 284,80 €	450,00 €

Crédit Agricole	10 ans	Coût de l'emprunt	15 ans	Coût de l'emprunt	Commission
Échéances capital constant	0,30%	6 918,80 €	0,55%	18 871,95 €	675,00 €
Echéances constantes	0,32%	7 418,38 €	0,57%	19 831,93 €	675,00 €

Crédit mutuel de Bretagne	10 ans	Coût de l'emprunt	15 ans	Coût de l'emprunt	Commission
Echéances constantes	0,3518%	7 651,60 €	0,5948%	20 184,60 €	500,00 €

**Échéances semestrielles**

Crédit mutuel de Bretagne	10 ans	Coût de l'emprunt	15 ans	Coût de l'emprunt	Commission
Echéances constantes	0,3513%	7 837,00 €	0,5946%	20 510,70 €	500,00 €

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

## **Marché école maternelle :**

Y. LE BRIGANT présente les points

### **1. Devis BMB : facture hors marché de l'école**

L'entreprise BMB, en charge du lot maçonnerie sur le marché de l'école maternelle, présente 2 dernières factures à régler, hors marché de l'école.

Ces factures sont dues par la collectivité (les travaux ont été réalisés)

Montant des 2 factures :

4 677.67 € TTC

6 013.55 € TTC

### **2. Avenant négatif BMB**

Concernant le lot BMB, un avenant négatif est également à prendre concernant des travaux de lasures non réalisés par cette entreprise, mais par l'entreprise le Guen.

L'avenant négatif se monte à hauteur de 17 075 € HT

Le Maire demande l'autorisation au Conseil de payer ces factures et de signer l'avenant.

Accord du conseil municipal.

## **Numérotation en périphérie du centre-ville**

J. LE GLAS présente le travail réalisé en partenariat avec la commune, la société Axione et le service urbanisme, le Maire soumet au Conseil Municipal une proposition de réaménagement de noms de lieux-dits et de numérotation de maison.

Cela concerne une partie du centre-ville et surtout la campagne en ce qui concerne les lieux-dits.

Ce travail a été présenté et validé par la commission cadre de vie le 22 avril dernier.

Venelle des écoles, impasse de Kermenguy, Impasse de Kerriou, St Efflam – venelle de la fontaine, ancienne voie ferrée : chemin de la voie ferrée, zone de Toul Yen : rue de Toul Yen, ZA du Châtel, impasse de Kergavarec et chemin de Traon an Dour chemin, chemin de Guergay, chemin de Pen ar Lan, impasse du Yar

Accord du conseil municipal

## **AOT domaine public et enrochement St Efflam**

Y. LE BRIGANT explique qu'afin de pouvoir réaliser les travaux de confortement du trait de côte à Saint Efflam, le Maire demande l'autorisation pour déposer les dossiers à la DREAL (étude de cas) qui seront examinés par l'Etat et par les services de la DDTM.

Le projet consiste en la pose de perrés en bois et le renforcement du trait de côte avec du sable sur une longueur d'environ 50 mètres.

Les travaux sont prévus pour la fin 2021.

Accord du conseil municipal

## **Lancement du DCE pour rue Claude Cotty**

F. LEON informe que le Document de Consultation des Entreprises va être lancé pour les travaux à effectuer rue Claude Cotty.

Pour cela, le Conseil Municipal doit donner son accord pour passer une convention avec le département car ces travaux vont s'effectuer sur le domaine public départemental, notamment la RD 42.

La convention devra préciser les modalités d'entretien et d'aménagements de voirie sur le domaine public départemental ainsi que donner l'autorisation pour réaliser la couche de roulement pour le compte du Département sur la RD 42.

Le Maire demande l'autorisation au Conseil de signer ces conventions ainsi que de solliciter une subvention au titre des amendes de police auprès du département au titre de la sécurisation de l'espace.

Accord du conseil municipal.

Information : en marge du chantier communal sur la RD 42, le Département va entamer la réfection du milieu de la côte jusqu'à Toul an Hery, semaine 23.

### **SDE : travaux d'éclairage public**

Le Maire demande l'autorisation au Conseil de signer le devis pour des travaux de réparation de lanterne rte de Pont Menou, rue Milin Avel et Hent Park Huellan pour un montant total de 3 214.08 € TTC soit un reste à charge de la commune de 2058.40 €  
Le Maire demande également l'autorisation de signer le devis pour la fourniture et la pose de 20 prises d'éclairage public au Bourg.

Le coût total de l'opération s'élève à 4 400 € TTC soit un reste à charge de la commune de 2 817.90 €.

Enfin, le Maire demande l'autorisation pour les travaux d'éclairage au jardin du Trésor Public. Le montant de l'opération s'élève à 9 500 € avec un reste à charge de la commune de 6 084.11 €.

Accord du conseil municipal.

### **Boulodrome : lancement du marché**

F. GUEHL informe que le lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux d'extension du Boulodrome va intervenir avant la fin avril.

Pour cela, le Maire demande l'autorisation de procéder aux démarches et à signer tous documents utiles pour cette consultation.

Pour rappel, le montant des travaux est estimé à 135 000 € HT. L'opération est suivie par l'architecte By architecte de Saint Michel en Grève.

La salle sera ouverte aux autres associations.

Accord du conseil municipal.

### **Régies : centre Nautique et camping**

Y. LE BRIGANT présente les points

#### 1. Centre nautique

#### Régie d'avance

Montant maximum de l'avance de 1 000 € : au lieu de 300 €

Paiement en carte Bleu : 750 € maximum

La régie paie les dépenses suivantes :

- Règlement sur les sites internet pour l'achat de produit lié à l'activité du centre nautique :
- Produits d'entretien, petits matériels pour entretien et réparation, fournitures de bureau, matériels divers ...
- Règlement en magasin : produits d'entretien, petits matériels pour entretien et réparation, fournitures de bureau, carburant, frais de route, matériels divers ...

Régisseur Principal : Mme BASSET Hélène

En cas d'absence : Jean-Louis PINON

Régie recette – Plestin les Grèves

Produit des locations de matériel nautique + produit des stages + location de salle + permis Mer + formation moniteur.

Demande d'encaisse maximum : 150 000 €

Demande de fond de caisse : 100 €

Modes de paiement acceptés :

- Espèce
- Chèque
- Chèque vacances
- Carte bancaire
- Vente en ligne
- Ticket loisirs - Caf

Régisseur Principal : Mme BASSET Hélène

En cas d'absence Jean-Louis PINON

Régie recette – Locquémeau

Montant maximum de l'encaisse : 1 500€

Demande de fond de caisse de 50€

Modes de paiement acceptés :

- Espèce
- Chèque
- Chèque vacances
- Carte bancaire
- Vente en ligne
- Ticket loisirs - Caf

Régisseur Principal : Mme BASSET Hélène

En cas d'absence Jean-Louis PINON

**1- Camping :**

L'encaissement des recettes de la vente de la friterie.

Tarifs proposés :

Petite barquette : 3 €

Moyenne barquette : 4 €

Grande barquette : 5 €

Accord du conseil municipal.

**Convention avec Trédrez-Locquémeau pour le Centre Nautique**

Le Maire demande l'autorisation de signer la convention qui lie les communes de Plestin et Trédrez Locquémeau pour le fonctionnement de la base nautique du Vorlenn.

Accord du conseil municipal.

**Demande de subvention du comité des fêtes**

P. PETIBON informe que Le comité des fêtes, par courrier en date du 21 avril 2021, demande une subvention de 5 000€ pour l'aide apportée lors de la fête du 14 juillet, la traversée de la baie, le trail des chapelles, l'organisation de Plest'ival notamment.

Le Maire demande l'autorisation pour accorder cette subvention.

Le concours des maisons fleuries est relancé, des lots sont à prévoir.

Accord du conseil municipal.

## **Subvention DRAC pour la chapelle Sainte Barbe**

Le Maire demande l'autorisation de solliciter les financements suivants à la Direction régionale de l'action Culturelle (DRAC), au Département et à la Région pour les travaux prévus sur la chapelle :

10% : Département

50% : DRAC

15% : Région

Montant total des travaux HT :

- Ty Coat : 3 844.16 €
- UDOC : 17 052.71 €
- Total HT : 20 896.87 €

Accord du conseil municipal.

## **Travaux pour compte de tiers**

Le Maire explique que des travaux pour le compte de M. GEFFROY, au 41 rue de pont Menou ont été réalisés par LTC et refacturés.

Il s'agit d'un enrobé de 5M2 pour un montant total de 125 € TTC

Accord du conseil municipal.

## **Questions diverses :**

- Frelons asiatiques : contribution communale par nid primaire de 15 € et pour un nid secondaire : 25 €

Accord du conseil municipal

- Elections départementales et régionales : les bureaux de vote seront à An Dour Meur à cause des contraintes sanitaires (validé par la Préfecture)

Un appel aux volontaires est lancé pour tenir les bureaux de vote

Agents aux bureaux de vote – vaccinés ou test PCR de moins de 48h, obligatoire

- Dépistage Covid : nouvelle opération le 14 mai à An Dour Meur de 10h à 17h
- EHPAD : travaux d'embellissement les 19, 20 et 21 mai – appel à bénévoles
- Restaurant scolaire : reportage sur TEBEO le 26 mai
- DGS : départ en congé parental

Fin de séance 20h30

Le Maire,  
C. JEFFROY

